

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2005

17 septembre 2007

### SOMMAIRE

Arbel International Holding S.A. ....	96199	Hoen S.à.r.l. ....	96202
BBI Europe Holdings (Lux) S.à r.l. ....	96208	Indosuez Capital Luxembourg S.A. ....	96199
Beelitz S.à r.l. ....	96232	International Building Corporation S.A. ....	96198
Bellinva S.A. ....	96201	Isotherma S.à r.l. ....	96203
B.H.T. Dienstleistungs S.à r.l. ....	96240	Italylux S.A. ....	96198
Caesa S.A. ....	96207	Kalchesbrück NewCo S.A. ....	96195
Carrera Invest S.A. ....	96210	Kubiaco S.à.r.l. ....	96201
Charterhouse TowerCo III ....	96206	LBREP III Europe Holdings S.à r.l. ....	96211
Chester Opportunity ....	96207	LuxCo 32 S.à r.l. ....	96237
CIR Investment Affiliate S.A. ....	96209	Lux Investment Services G.E.I.E. ....	96209
Cogenaf S.A. ....	96204	Majo Finanz Holding S.A. ....	96205
Concept s.à r.l. ....	96202	Majo Finanz Holding S.A. ....	96195
Conquest '91 ....	96194	MM International Holding S.A. ....	96194
Credit Suisse Equity Fund Management Company ....	96202	MSREF V Universe S.à r.l. ....	96229
Credit Suisse Euro Bond Express Manage- ment Company ....	96201	Nansen S.à r.l. ....	96197
DENIM HoldCo S.à r.l. ....	96196	Ogepar S.A. ....	96205
D.N.S. Holding S.A. ....	96204	Orion Sicav ....	96196
EAVF BEN Neumunster Sàrl ....	96224	Oxford Acquisition S.à r.l. ....	96203
Eccica S.A. ....	96207	Privileged Investors ....	96198
Elite-Stability Fund ....	96195	Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A. ....	96200
Emmy NA S.à r.l. ....	96237	Scandinavian Bullet S.à r.l. ....	96197
EUROPEAN MARINE SURVEYORS (Lu- xembourg) Sàrl ....	96240	SEB Sicav 1 ....	96200
Euro-Systems S.à r.l. ....	96208	Sermatec S.à r.l. ....	96240
France Capital ....	96236	SIA Holding S.A. ....	96203
Galatea Lux One S.à.r.l. ....	96194	Sojac Distribution S.A. ....	96210
Générale d'Énergie S.A. ....	96210	Somutch S.A. ....	96240
Générale International Finance Luxem- bourg S.A. ....	96197	Telemarket S.A. ....	96195
Gigaplex S.A. ....	96218	Toitures Mutsch SA ....	96204
Gomareal S.A. ....	96199	UBS Fund Services (Luxembourg) S.A. ..	96208
Hector Sicav ....	96196	Walterstuff s.à r.l. ....	96205
Hobest S.A. ....	96209	Yaman Financial Services and Investments Limited Liability Company, Luxembourg Branch ....	96206
Hobest S.A. société de gestion de patri- moine familial ....	96209		

**Conquest '91, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 88.991.

—  
*Extraits des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire le 22 mai 2007*

Il est décidé:

- de prendre note de la démission de Monsieur Michel Meert de son poste d'Administrateur en date du 22 mai 2007.

Certifié conforme et sincère  
Pour CONQUEST '91  
KREDIETRUST LUXEMBOURG SA  
Signatures

Référence de publication: 2007094270/526/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01066. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Galatea Lux One S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 111.532.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n<sup>o</sup> 40378 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007094721/211/11.

(070105982) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**MM International Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.-P. Pescatore.  
R.C.S. Luxembourg B 83.155.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg extraordinairement en date du 16 juillet 2007 que:

1. Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2013:

Monsieur Miguel Muñoz, né le 5 février 1958 à Puertollano (Cuidad Real), Espagne, avec adresse professionnelle à 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg;

Monsieur Alain Balanzategui, né le 17 septembre 1969 à Pétange, Luxembourg, avec adresse professionnelle à 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg;

Madame Nathalie Clercx, née le 21 octobre 1979 à Liège, Belgique, avec adresse professionnelle à 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

2. Est réélu Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'année 2013:

Monsieur Henri Vanherberghen, né le 15 mai 1941 à Uccle, Belgique, demeurant à 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles.

La société se trouve valablement engagée par la signature de deux administrateurs.

Fait à Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Pour extrait conforme  
Pour MM INTERNATIONAL HOLDING S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007094286/634/27.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00490. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Telemarket S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 72.992.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46524 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007094723/211/11.

(070105986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Kalchesbrück NewCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 125.180.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46591 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007094724/211/11.

(070105300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Majo Finanz Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2A, rue Hannelanst.  
R.C.S. Luxembourg B 13.141.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094706/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 août 2007, réf. DSO-CH00090. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Elite-Stability Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 84.226.

Le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour **ELITE-STABILITY FUND**

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2007094827/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02031. - Reçu 52 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Hector Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 64.397.

Le bilan au 31 mars 2007 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour **HECTOR SICAV**

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2007094829/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02034. - Reçu 52 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

**Orion Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 73.862.

Le bilan au 31 décembre 2006 ainsi que l'affectation du résultat ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour **ORION SICAV**

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Référence de publication: 2007094830/34/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02035. - Reçu 106 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

**DENIM HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: DKK 36.943.060,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 93.010.

*Extrait des décisions de l'associé unique/des associés prises en date du 6 juillet 2007*

Monsieur Russell Perchard, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Anglo-normandes), résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommé gérant B de la société pour une période illimitée (en remplacement de Monsieur Christophe Cahuzac, démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour **DENIM HOLDCO S.à.r.l**

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007094999/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01812. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

**Scandinavian Bullet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: SEK 8.972.200,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 122.235.

—  
*Extrait des décisions des associés prises en date du 6 juillet 2007*

Monsieur Russell Perchard, employé privé, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Anglo-Normandes) résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommé gérant B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 30 avril 2007 (en remplacement de Monsieur Christophe Cahuzac, démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SCANDINAVIAN BULLET S.à.r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007095001/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01808. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Nansen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 360.974.892.015,00.**Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.  
R.C.S. Luxembourg B 110.899.

—  
*Extrait des décisions des associés prises en date du 6 juillet 2007*

Monsieur Russell Perchard, employé privé, né le 16 janvier 1978 à Jersey (Iles Anglo-Normandes) résidant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II, a été nommé gérant B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels au 30 avril 2007 (en remplacement de Monsieur Christophe Cahuzac, démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NANSEN S.à.r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007095002/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01807. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Générale International Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 3.309.

—  
L'assemblée générale ordinaire, en sa séance du 5 juin 2007, a:

- pris acte du non-renouvellement du mandat de réviseur de DELOITTE s.a., établie 560, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg;

- nommé Madame Florence Poncelet, demeurant à Presseux, Devant le Spinnet 19 à B-6800 Libramont-Clievigny (Belgique), en qualité de commissaire pour une durée de 6 ans. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2013.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

J. Brackenier / G. Vanhove

*Administrateur / Président*

Référence de publication: 2007095010/5125/18.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02393. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Privileged Investors, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 84.173.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 21 juin 2007*

En date du 21 juin 2007, le Conseil d'administration a décidé:

- De prendre note de la démission de Monsieur Michel Bernasconi, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg et de nommer Monsieur James Wilmot-Smith, 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg aux fonctions d'administrateur.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PRIVILEGED INVESTORS

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007095013/584/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01219. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Italylux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 48.046.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2006*

Monsieur Jean Bintner et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. La société FMS SERVICES S.A. siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, est élue Administrateur pour une période de 6 ans. Le mandat de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur n'est pas renouvelé. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour ITALYLUX S.A.

S G A SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2007095091/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03498. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**International Building Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

R.C.S. Luxembourg B 13.105.

—  
Le domicile de la société anonyme INTERNATIONAL BUILDING CORPORATION S.A. 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz

- FMS SERVICES S.A.

- S.G.A. SERVICES SA

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 19 juillet 2007.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL

Signature

Référence de publication: 2007095094/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00303. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Indosuez Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 51.862.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire le 4 juin 2007*

Les mandats de Messieurs Farboud Tavangar, Jacques Mahaux, Jérôme Le Jamtel, Manmohan Kalra en tant qu'Administrateurs sont renouvelés pour une nouvelle période de 6 ans.

Le mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes est renouvelé pour une nouvelle période de 1 an.

*Pour la société*

INDOSUEZ CAPITAL LUXEMBOURG S.A.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signature

Référence de publication: 2007095084/1023/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00301. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Arbel International Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 36.797.

—  
Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la société MADAS S. à r. l., représentée par Monsieur Alain Renard, Gérant unique. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 8 janvier 2007.

ARBEL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

LOUV S. à r.l. / MADAS S. à r. l.

*Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration*

M. Limpens / A. Renard

*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2007095108/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01423. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Gomareal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 56.979.

—  
*Extrait des résolutions prises par les Administrateurs par voie circulaire en date du 31 janvier 2007*

- Monsieur Carlos Goemaere, Gérant de Sociétés, né à Courtrai (Belgique) le 3 avril 1953, et demeurant professionnellement au 21, rue des Bleu Blancs Belge, B-770 Mouscron (Belgique) est nommé Président du Conseil d'Administration. Il assurera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

*Pour GOMAREAL S.A.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

*Agent Administratif*

Signatures

Référence de publication: 2007095110/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01421. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---



**SEB Sicav 1, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 35.166.

—  
EXTRAIT

Monsieur Thomas Ericsson avec adresse professionnelle à S-10640 Stockholm, Sveavägen, 8 a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 27 juin 2007.

En date du 27 juin 2007, il a été décidé de coopter avec effet immédiat Madame Gunilla Carlsson avec adresse professionnelle à S-10640 Stockholm, Sveavägen, 8, à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Thomas Ericsson.

Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

A partir du 27 juin 2007, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Madame Gunilla Carlsson avec adresse professionnelle à S-10640 Stockholm, Sveavägen, 8, président du conseil d'administration

- Madame Barbro Lilieholm avec adresse professionnelle à S-10640 Stockholm, Sveavägen, 8

- Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007094419/1164/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00962. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Rio Narcea Tasiast Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 116.941.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juillet 2007*

1) Le nombre des administrateurs a été augmenté de cinq à sept.

2) Monsieur Johan Anders Martin Haker, né le 3 octobre 1961 à Trefald (Suède), demeurant à SE-761 40 Norrtalje, Suède, Batsmansgatan, 11, a été nommé comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2011.

3) Monsieur Karl-Axel Waplan, né le 3 novembre 1951 à Näskott (Suède), demeurant à SE-167 61 Bromma, Suède, Dromstigen 46, a été nommé comme administrateur de catégorie A jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2011.

4) La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.

5) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur de catégorie B.

6) Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né le 20 avril 1963 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2011.

7) Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur de catégorie B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de 2011.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour RIO NARCEA TASIAST LUXEMBOURG S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007094737/29/31.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00588. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.



**Credit Suisse Euro Bond Express Management Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 66.001.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2007 et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008, le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

Lawrence Haber, Zurich, Président, Paradeplatz 8, CH-8070 Zurich

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président

Luca Diener, Zurich, Membre

*Réviseur d'entreprises:*

KPMG AUDIT, Luxembourg a été réélu comme réviseur d'entreprises jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Référence de publication: 2007094433/736/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01883. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Kubiaco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 108.199.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094655/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2007, réf. DSO-CG00305. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Bellinva S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 81.753.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 juin 2004 que:

1. L'Assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 3 à 4.
2. L'Assemblée nomme Monsieur David De Marco, Directeur, né le 15 mars 1965, demeurant 12, rue de Medernach, L-9186 Stegen (G-D de Luxembourg) au poste d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007094457/6312/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01197. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Credit Suisse Equity Fund Management Company, Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 44.867.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2007 et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008, le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

Lawrence Haber, Zurich, Président, Paradeplatz 8, CH-8070, Zurich

Raymond Melchers, Luxembourg, Vice-président

Luca Diener, Zurich, Membre

*Réviseur d'entreprises:*

KPMG AUDIT, Luxembourg a été réélu comme réviseur d'entreprises jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2008,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Référence de publication: 2007094434/736/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01789. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070105515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Concept s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9635 Bavigne, 11, Doerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.428.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

CONCEPT SARL

Signature

Référence de publication: 2007094696/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. DSO-CH00014. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): J. Tholl.*

(070105981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Hoen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5471 Wellenstein, 34, rue Sainte Anne.

R.C.S. Luxembourg B 82.292.

*Ausserordentliche Generalversammlung vom 6. Juli 2007*

Das Jahr zweitausendsieben, den sechsten Juli

Sind erschienen:

Herr Jürgen Hoen, Stukkateurmeister, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Provinzialstr. 75

Herr Josef Hoen, Stukkateurmeister, wohnhaft in D-66663 Merzig-Brottdorf, Provinzialstr. 75

welche Komparenten das Gesamtkapital vertreten und einstimmig folgenden Beschluss fassen:

Die Hausnummer des Gesellschaftssitzes hat sich durch Gemeindeverordnung wie folgt geändert:

alte Adresse: L-5471 Wellenstein, 18A, rue St. Anne

neue Adresse: L-5471 Wellenstein, 34, rue St. Anne.

Wellenstein, den 6. Juli 2007.

J. Hoen / J. Hoen

Référence de publication: 2007094509/820/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11280. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070105654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**SIA Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 112.694.

Société constituée le 7 décembre 2005 par M<sup>e</sup> André Schwachtgen, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 515 du 10 mars 2006.

**EXTRAIT**

Il résulte d'une Assemblée Générale du 27 juin 2007 que:

Le mandat de chacun des quatre administrateurs Messieurs Jean Wagener, Marc Chatel et Gilbert Muller et KEYLEX SERVICES (UK) LTD, ainsi que le mandat du Commissaire aux comptes, la société Mazars, sont reconduits pour une nouvelle période de une année, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour extrait  
J. Wagener  
Le Mandataire

Référence de publication: 2007094461/279/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG07971. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Oxford Acquisition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 118.204.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 20 juillet 2007*

Il résulte de la décision de l'associé unique que:

- la démission de Mademoiselle Marie-Catherine Brunner, employée privée, née le 23 septembre 1977 à Sarrebourg, France, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, de son mandat de gérante de catégorie B de la Société avec effet au 20 juillet 2007 est acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2007.  
Pour OXFORD ACQUISITION S. à r.l.  
MERCURIA SERVICES S.A.  
Mandataire  
Signature

Référence de publication: 2007094438/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01602. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Isotherma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 5, rue de Wilwerdange.  
R.C.S. Luxembourg B 95.688.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
ISOTHERMA SARL  
Signature

Référence de publication: 2007094698/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. DSO-CH00015. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Toitures Mutsch SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9940 Asselborn, Maison 51.

R.C.S. Luxembourg B 97.090.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094689/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 6 août 2007, réf. DSO-CH00062. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070105893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**D.N.S. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst, 34, Îlot du Château.

R.C.S. Luxembourg B 93.298.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094648/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 30 juillet 2007, réf. DSO-CG00303. - Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(070105945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Cogenaf S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 23.085.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 25 juin 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, Madame Virginie Dohogne et Madame Christine Schweitzer, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg  
a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur
- Madame Virginie Dohogne, Administrateur
- Madame Christine Schweitzer, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

COGENAF S.A.

V. Dohogne

Administrateur

Référence de publication: 2007094741/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00768. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070106789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

**Walterstuff s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9690 Watrange, 4, rue Abbé Welter.

R.C.S. Luxembourg B 97.790.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

WALTERSTUFF SARL

Signature

Référence de publication: 2007094704/557/14.

Enregistré à Diekirch, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. DSO-CH00020. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Majo Finanz Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9544 Wiltz, 2A, rue Hannelanst.

R.C.S. Luxembourg B 13.141.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 8 août 2007.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007094705/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 8 août 2007, réf. DSO-CH00091. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070105957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Ogepar S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 23.628.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement du 25 juin 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, Madame Virginie Dohogne et Madame Christine Schweitzer, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur
- Madame Virginie Dohogne, Administrateur
- Madame Christine Schweitzer, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

OGEPAR S.A.

V. Dohogne

Administrateur

Référence de publication: 2007094742/29/26.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00766. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Yaman Financial Services and Investments Limited Liability Company, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 130.285.

—  
*Ouverture d'une succursale*

Le dépôt et enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de la succursale luxembourgeoise (la «Succursale») de la société YAMAN FINANCIAL SERVICES AND INVESTMENTS LIMITED LIABILITY COMPANY, LUXEMBOURG BRANCH (la «Société») constituée sous le droit hongrois, a été requis tel que repris ci-après:

Les caractéristiques de la Succursale sont les suivantes:

1. L'adresse de la Succursale est 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
2. Les activités de la Succursale seront d'assurer la gestion journalière d'un portefeuille de prêts, qui seront à allouer par la maison mère à la Succursale. Ces activités incluront le financement des sociétés du groupe ainsi que toutes les activités qui peuvent s'y rattacher. Les activités de la Succursale incluront également, mais ne seront pas limitées, à la gestion des fonds excédentaires reçus par le biais d'investissements sous forme de dépôts, fonds ou d'autres actifs financiers, le contrôle de la réception de paiement d'intérêts émanant des emprunteurs ainsi qu'à l'organisation du recouvrement des pénalités, frais et charges, dus en cas de paiement tardif.
3. La Société est enregistrée auprès de «Fovárosi Biróság, mint Cégbiróság» (Tribunal métropolitain, en tant que Tribunal hongrois d'enregistrement), sous le numéro d'enregistrement n ° Cg. 01-09-880169.
4. La dénomination sociale de la Société est YAMAN PÉNZÜGYI SZOLGÁLTATÓ ÉS BEFEKTETÉSI et sa forme sociale est KORLÁTOLT FELELŐSSÉGŰ TÁRSASÁG (société à responsabilité limitée). La dénomination de la Succursale est YAMAN FINANCIAL SERVICES AND INVESTMENTS LIMITED LIABILITY COMPANY, LUXEMBOURG BRANCH.
5. Les personnes ayant pouvoir d'engager la Société sont Monsieur Paulus Leonardus Theodoras van den Biesen, né le 8 novembre 1957 à Breda (Pays-Bas), avec adresse professionnelle Hermina út 17 à 1146 Budapest (Hongrie), et Monsieur Béla Miklós Jankovich, né le 5 juin 1967 à Zutphen (Hongrie), avec adresse professionnelle Hermina út 17 à 1146 Budapest (Hongrie) en qualité d'administrateurs-délégués de la Société.
6. La personne ayant pouvoir d'engager la Succursale est Monsieur Peter Van Opstal, né le 12 février 1969 à Zwijndrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Pour YAMAN FINANCIAL SERVICES AND INVESTMENTS LIMITED LIABILITY COMPANY, LUXEMBOURG BRANCH

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007094718/655/37.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00432. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Charterhouse TowerCo III, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 103.147.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du liquidateur en date du 25 juin 2007 que le siège social est transféré avec effet immédiat du 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Pour CHARTERHOUSE TOWERCO III

MERCURIA SERVICES

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007094491/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01045. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**Chester Opportunity, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 92.465.

La société a été informée qu'en date du 23 mai 2005, le co-trustée Thomas O. Hicks, représentant MUSE CHILDREN'S GS-TRUST, a démissionné et a été remplacé par Darron K. Ash, né le 14 février 1965 au Texas (USA) et ayant son adresse professionnelle au 200, Crescent Court, Suite 1600, Dallas, Texas 75201, United States of America.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2007094440/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09028. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Eccica S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.089.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 24 juillet 2007 que Monsieur Nicolas Schaeffer jr., maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, a été coopté au conseil d'administration pour remplacer Madame Daniele Martin, démissionnaire.

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007094730/535/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01417. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Caesa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.283.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 9 juillet 2007*

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration a pris, à l'unanimité des voix, la décision suivante:

- Est élu président du conseil d'administration

Monsieur Reno Maurizio Tonelli

qui déclare accepter.

La durée de sa présidence sera fonction de celle de son mandat d'administrateur et tout renouvellement, démission ou révocation de celui-ci entraînera automatiquement et de plein droit le renouvellement ou la cessation de ses fonctions présidentielles.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Pour extrait certifié sincère et conforme

Signature

Référence de publication: 2007094466/208/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01969. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---



**Euro-Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6790 Grevenmacher, 7, rue des Tanneurs.  
R.C.S. Luxembourg B 43.316.

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschließen folgendes:

Der Firmensitz wird von L-6783 Grevenmacher, 18, Op der Heckmill, nach L-6790 Grevenmacher, 7, rue des Tanneurs, ab dem 1. März. 2003 verlegt.

Grevenmacher, den 26. April 2003.

J. Conrad / J. Räsch / P.-H. Sieck

*Gesellschafterin / Gesellschafter / Gesellschafter*

Référence de publication: 2007094508/1615/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01344. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**UBS Fund Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 58.535.

*Résolution circulaire du Conseil d'Administration*

- Le siège social de UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. a été transféré de 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg avec effet du 30 juillet 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

*Pour UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.*

A. Trappendreher / M. Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2007094709/1360/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00606. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

**BBI Europe Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 117.473.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 17 juillet 2007 qu'ont été nommés gérants pour une durée indéterminée:

- David Robinson, résidant professionnellement 17-27 Queen's Square, UK-TS2 1AH Middlesbrough;

- Jeff Kendrew, résidant professionnellement Level 23 Chifley Tower, 2 Chifley Square, NSW-2000 Sydney, Australie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2007.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007094787/1337/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH02009. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

**Hobest S.A. société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Hobest S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 15.574.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 47818 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007094720/211/13.

(070106078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Lux Investment Services G.E.I.E., Groupement Européen d'Intérêt Economique.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg D 18.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des membres qui s'est tenue à Kininabb le 2 juillet 2005 à 15.00 que:  
LUX INVESTMENT SERVICES G.E.I.E. est gérée conjointement par Monsieur Zacharias Sundström et Madame Leena Sundström.

Luxembourg, 25 juillet 2007.

Par mandat  
N. Schaeffer

Référence de publication: 2007094732/273/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH01032. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**CIR Investment Affiliate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 129.942.

RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle de dactylographie s'est glissée dans la rédaction de la deuxième résolution de l'assemblée constitutive de la société CIR INVESTMENT AFFILIATE SA, avec siège social au 11A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg qui s'est tenue le 26 juin 2007 par devant le notaire soussigné, acte inscrit sous le numéro 25.223 de son répertoire à la suite de laquelle Monsieur Michele Caviglioli a été nommé administrateur.

Or le nom dudit administrateur est erroné. Il faut donc lire le deuxième tiret de la deuxième résolution de ladite assemblée comme suit:

Version française:

Monsieur Michele Caviglioli, né à Milan (Italie), le 19 août 1969, avec adresse professionnelle au 9, via Cappuccio, Milan, Italie;

Version anglaise:

Mr Michele Caviglioli, born in Milan (Italy), on August 19, 1969, residing at 9, via Cappuccio, Milan, Italy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juillet 2007.

P. Bettingen  
Notaire

Référence de publication: 2007094458/202/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10770. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070105933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2007.

---

**Carrera Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 36.955.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 5 avril 2007*

Conformément à l'article 5 des statuts de la société et à l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales relatif aux actions rachetables, la Société a racheté, en date du 5 avril 2007, 4.052 actions rachetables de catégorie B.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CARRERA INVEST S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007094755/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01471. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Générale d'Energie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 76.994.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 23 juillet 2007 que

1. Monsieur Daniel Luigi Severoni, gérant de société, avec adresse professionnelle à CH - 6901 Lugano, via Serafino Balestra, 7, a été coopté en fonction d'administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Mathis Hengel, démissionnaire.

2. Monsieur Daniel Luigi Severoni, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2007094729/535/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**Sojac Distribution S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.  
R.C.S. Luxembourg B 50.456.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 7 mai 2007*

L'assemblée accepte la démission de la société VAN GEET, DERICK & Co, en tant que commissaire et réviseur d'entreprises, suite à ces lettres de démission datées du 24 avril 2007.

L'assemblée accepte la cooptation de la société PricewaterhouseCoopers réviseurs d'entreprises, sise au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en remplacement du commissaire et du réviseur d'entreprises démissionnaire, pour les années comptables 2007, 2008 et 2009 et jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2009, soit l'assemblée générale en 2010.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007094818/1212/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2007, réf. LSO-CH01781. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070106814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---

**LBREP III Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 127.959.

In the year two thousand seven, on the twentieth day of July.

Before Maître Jean Seckler, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the partners of the company LBREP III EUROPE HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 1B, Heienhaff., L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and companies Register under the number B 127.959, incorporated by a deed received by Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 2, 2007, published in the Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1379 dated July 6, 2007 (hereinafter referred to as «the Company»).

The extraordinary general meeting is presided by Mrs Samia Rabia, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary Mr Arnaud Monnier, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as Scrutinizer, Mr Philippe Muller, jurist, residing professionally in Luxembourg.

These three individuals constitute the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting draws up the attendance list, which, after having been signed *ne varietur* by the partners, by the proxy holders representing the partners, by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes together with the proxies and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The Chairman declares and requests the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the partners representing the full amount of the share capital of EUR 16,250.- (sixteen thousand two hundred and fifty Euros) are present or validly represented at the meeting. The meeting can thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda, without there having been a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1 Increase of the share capital of the Company so as to bring it from its present amount of EUR 16,250.- (sixteen thousand two hundred and fifty Euros) represented by 650 (six hundred and fifty) A to Z Ordinary Shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, to the amount of EUR 965,850.- (nine hundred and sixty-five thousand eight hundred and fifty Euros) represented by the existing 650 (six hundred and fifty) A to Z Ordinary Shares and by the issuance of 37,984 (thirty seven thousand nine hundred and eighty-four) new class E Shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares;

2 Subscription and payment of 37,984 (thirty-seven thousand nine hundred and eighty-four) additional class E Shares of the Company by CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., a limited partnership incorporated in Bermuda having its registered office at Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, Bermuda registered under number 40.311, by a contribution in cash amounting to EUR 949,638.- (nine hundred and forty-nine thousand six hundred thirty eight Euros) including a share premium of EUR 38.- (thirty-eight Euros), and paying-up in cash EUR 949,638.- (nine hundred and forty-nine thousand six hundred thirty-eight Euros).

3 Amendment of paragraph 1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the planned increase of share capital, that shall henceforth be read as follows: «The issued capital of the Company is set at EUR 965,850.- (nine hundred and sixty-five thousand eight hundred and fifty Euros) divided into:

- Twenty-five (25) class A ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class B ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class C ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class D ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Thirty-eight thousand nine (38,009) class E ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class F ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class G ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class H ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;

- Twenty-five (25) class I ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class J ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class K ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class L ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class M ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty five (25) class N ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class O ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class P ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class Q ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class R ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class S ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class T ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class U ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class V ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class W ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class X ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class Y ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Twenty-five (25) class Z ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;

4 Authorisation to any one employee of ATOZ, with registered office in L-1736 Senningerberg 1B, Heienhaff., to act individually, to amend the shareholders' register of the Company in accordance with the above mentioned increase of capital and sign, and more generally to carry out any necessary action in relation to the points raised in the agenda of the meeting;

#### 5 Miscellaneous.

Then, the meeting of partners, after having considered itself as duly composed and convened, and given its approval with respect to the explanations of the Chairman, deliberates and passes, via unanimous vote, the following resolutions:

#### *First resolution*

The partner' meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 949,600.- (nine hundred forty nine thousand six hundred Euros), so as to bring it from its present amount of EUR 16,250.- (sixteen thousand two hundred and fifty Euros) represented by 650 (six hundred and fifty) A to Z Ordinary Shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, to the amount of EUR 965,850.- (nine hundred and sixty five thousand eight hundred and fifty Euros) represented by the existing 650 (six hundred and fifty) A to Z Ordinary Shares and by the issuance of 37,984 (thirty seven thousand nine hundred and eighty four) new class E Shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each having the same rights and obligations as the existing A to Z Ordinary Shares.

#### *Second resolution*

The partners' meeting resolves to cause the Company to issue 37,984 (thirty seven thousand nine hundred and eighty four) new class E Shares with a par value of EUR 25.- (twenty-five Euros) each, having the same rights and obligations as the 650 (six hundred and fifty) existing A to Z Ordinary Shares.

*Subscription and payment*

There now appears:

CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., a limited partnership incorporated in Bermuda having its registered office at Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, registered under number 40.311,

duly represented by Mrs Samia Rabia, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder representing the partner, by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., prenamed to 37,984 (thirty-seven thousand nine hundred and eighty-four) new class E Shares of the Company for an aggregate value EUR 949,638.- (nine hundred and forty-nine thousand six hundred thirty-eight Euros) including a share premium of EUR 38.- (thirty-eight Euros), and to make payment in full for such new class E Shares by a contribution in cash amounting to EUR 949,638.- (nine hundred and forty-nine thousand six hundred thirty-eight Euros).

Evidence of such contribution and payment in cash has been given to the notary in the form of a bank certificate issued by ING, so that the amount of EUR 949,638.- (nine hundred and forty-nine thousand six hundred thirty-eight Euros) is as from now at the free disposal of the Company.

The bank certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder representing the partner, by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

Thereupon, the partners' meeting resolves accepting the said subscription and payment by, CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., and to issue and allot 37,984 (thirty-seven thousand nine hundred and eighty-four) new fully paid-up class E shares to CBC BERMUDA HOLDINGS L.P.

*Third resolution*

The partners' meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the capital increase.

Consequently, first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company shall henceforth be read as follows:

«The issued capital of the Company is set at nine hundred and sixty five thousand eight hundred and fifty Euros (EUR 965,850.-) divided into:

- twenty-five (25) class A ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class B ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class C ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class D ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- Thirty eight thousand nine (38,009) class E ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class F ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class G ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class H ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class I ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class J ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class K ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class L ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class M ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class N ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;

- twenty-five (25) class O ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class P ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class Q ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class R ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class S ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class T ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class U ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class V ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class W ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class X ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class Y ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;
- twenty-five (25) class Z ordinary shares, with a nominal value of twenty-five Euro (25.-) each, all of which are fully paid up;

#### *Fourth resolution*

The partners' meeting resolves to authorise any one employee of ATOZ, with registered office in L-1736 Senningerberg 1B, Heienhaff., to act individually, to amend the shareholders' register of the Company in accordance with the above mentioned increase of capital and sign it, and more generally to carry out any necessary action in relation to the points raised in the agenda of the meeting.

#### *Declarations, Costs, Evaluation*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately twelve thousand three hundred Euro.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire, de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de la société LBREP III EUROPE HOLDINGS S.à r.l., établie et ayant son siège social à 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.959, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1379 du 6 juillet 2007 («la Société»).

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Mme Samia Rabia, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire M. Arnaud Monnier, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme Scrutateur M. Philippe Muller, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ces trois personnes constituent le bureau de l'assemblée.



Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par les associés, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

Le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital social de EUR 16.250,- (seize mille deux cent cinquante euros) sont présents ou valablement représentés à l'assemblée. L'assemblée peut en conséquence valablement délibérer et décider sur tous les points portés à l'ordre du jour sans qu'il y ait eu de convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 16.250,- (seize mille deux cent cinquante euros) représenté par 650 (six cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A à Z ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à un montant de EUR 965.850,- (neuf cent soixante-cinq mille huit cent cinquante euros) représenté par les 650 (six cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A à Z existantes et par l'émission de 37.984 (trente-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Souscription et paiement de 37.984 (trente-sept mille neuf cent quatre-vingt-quatre) parts sociales ordinaires de classe E supplémentaires de la Société par CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., un «limited partnership» constitué aux Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, enregistré sous le numéro 40.311 par une contribution en numéraire d'un montant de EUR 953.696,- (neuf cent cinquante-trois mille six cent quatre-vingt-seize euros) incluant une prime d'émission de EUR 38,- (trente-huit euros) et un paiement en numéraire EUR 949.638,- (neuf cent quarante-neuf mille six cent trente-huit euros);

3. Modification du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital prévue, lequel devra désormais être lu comme suit: «Le capital social émis de la Société est fixé à neuf cent soixante-cinq mille huit cent cinquante euros (EUR 965.850,-), divisé en:

- vingt-cinq parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-);
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie D d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- Trente huit mille neuf (38.009) parts sociales de catégorie E d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie F d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie G d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie H d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie I d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie J d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie K d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie L d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie M d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie N d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie O d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;

- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie P d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Q d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie R d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie S d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie T d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie U d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie V d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie W d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie X d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Y d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Z d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées.»

4. Autorisation donnée à tout employé d'ATOZ ayant son siège social à L-1736 Senningerberg 1B, Heienhaff., avec faculté d'agir individuellement, pour modifier et signer le registre des associés de la Société en considération de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, et plus généralement pour entreprendre toute action nécessaire en relation avec les points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée;

#### 5. Divers

Puis, l'assemblée des associés se considérant comme dûment constituée et convoquée, et ayant approuvé les déclarations du Président, délibère et prend par vote unanime les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'assemblée des associés décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de EUR 949.600,- (neuf cent quarante neuf mille six cents euros), pour le porter de son montant actuel de EUR 16.250,- (seize mille deux cent cinquante euros) représenté par 650 (six cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A à Z d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, au montant de EUR 965.850,- (neuf cent soixante cinq mille huit cent cinquante euros) représenté par les 650 (six cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A à Z existantes et par l'émission de 37.984 (trente sept mille neuf cent quatre vingt quatre) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E ayant une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

##### *Seconde résolution*

L'assemblée des associés décide de faire émettre par la Société 37.984 (trente sept mille neuf cent quatre vingt quatre) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E d'une valeur nominale de EUR 25,- (cents euros) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les 650 (six cent cinquante) parts sociales ordinaires de classe A à Z existantes.

##### *Souscription et libération*

Comparaît alors:

CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., un «limited partnership» constitué aux Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church street, Hamilton HM 11, enregistré sous le numéro 40.311;

dûment représentée par Mme Samia Rabia, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant l'associé, par les membres du Bureau et par le notaire, restera annexée aux présentes minutes pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., prénommée 37.984 (trente sept mille neuf cent quatre vingt quatre) parts sociales ordinaires de classe E nouvellement émises par la Société, d'une valeur totale de EUR 949.638,- (neuf cent quarante neuf mille six cent trente huit euros), incluant une prime d'émission de EUR 38,- (trente huit euros), et libérer entièrement ces parts sociales nouvelles par un apport en numéraire de EUR 949.638,- (neuf cent quarante neuf mille six cent trente huit euros).

La preuve de cet apport en numéraire a été donnée au notaire sous la forme d'un certificat bancaire émis par ING, de sorte que la somme de EUR 949.638,- (neuf cent quarante neuf mille six cent trente huit euros) est dès à présent à la libre disposition de la Société.

Le certificat bancaire, après avoir été signée ne varietur par le mandataire représentant l'associé, par les membres du Bureau et par le notaire, restera annexée aux présentes minutes pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Sur quoi, l'assemblée générale décide d'accepter ladite souscription et paiement par CBC BERMUDA HOLDINGS L.P., et d'émettre et d'attribuer 37.984 (trente sept mille neuf cent quatre vingt quatre) nouvelles parts sociales ordinaires de classe E entièrement libérées à CBC BERMUDA HOLDINGS L.P.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée des associés décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital.

Par conséquent, l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société devra désormais être lu comme suit:

«Le capital social émis de la Société est fixé à neuf cent soixante cinq mille huit cent cinquante euros (EUR 965.850,-), divisé en:

- vingt-cinq parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-);
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie C d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie D d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- Trente huit mille neuf (38.009) parts sociales de catégorie E d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie F d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie G d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie H d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie I d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie J d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie K d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie L d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie M d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie N d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie O d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie P d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Q d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie R d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie S d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie T d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;

- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie U d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq parts sociales de catégorie V d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie W d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie X d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Y d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées;
- vingt-cinq (25) parts sociales de catégorie Z d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée des associés décide d'autoriser tout employé d'ATOZ ayant son siège social à L-1736 Senningerberg IB, Heienhaff., avec faculté d'agir individuellement, pour modifier et signer le registre des associés de la Société en considération de l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, et plus généralement pour entreprendre toute action nécessaire en relation avec les résolutions ci-dessus.

#### *Déclarations, Frais et Evaluation*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à douze mille trois cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le président a mis fin à la séance.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête des parties comparantes susnommées, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue des personnes comparantes, connues du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Rabia, A. Monnier, P. Muller, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 juillet 2007, Relation GRE/2007/3405. — Reçu 9.496,38 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 août 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007095987/231/425.

(070107449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

#### **Gigaplex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.373.

In the year two thousand and seven, on the third day of the month of July.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) GIGAPLEX S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.373, (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary, on July 12, 2002, published in the Mémorial C number 1404 of September 27, 2002.

The meeting is declared open by Mr Christian Dostert, private employee, residing professionally in Junglinster, acting as chairman, and appointing Ms Françoise Hübsch, private employee, residing professionally in Junglinster, as secretary of the meeting.

The meeting appoints as scrutineer Mr Alain Thill, private employee, residing professionally in Junglinster.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

(i) That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda:*

1. Increase of the Company's capital to the extent of EUR 2,200,000.- in order to raise it from the amount of EUR 800,000.- to EUR 3,000,000.- by the issue of 22,000 new shares with a nominal value of EUR 100.- each vested with the same rights and obligations as the existing shares.

2. Waiver by the minority shareholders, Messrs Jean Fell and Moiz Benkohen, of their preferential subscription right.

3. Subscription of the 22,000 new shares with a nominal value of EUR 100.- each by the majority shareholder, the company GIGAPLEX HOLDING LIMITED, with registered office at 48, Sqaq Nru. 2, Triq ix-Xatt, Pieta', Malta, and full payment of said shares by contribution in cash of EUR 2,200,000.-.

4. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 5.** The corporate capital is set at three million Euro (EUR 3,000,000.-) divided into thirty thousand (30,000) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

5. Amendment of article 6 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 6.** The company shall be managed by a board of directors composed of at least three directors, who need not be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

In case the company is incorporated by a sole shareholder, or if, at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.»

6. Amendment of article 7 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.»

7. Amendment of article 9 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors, or in case of sole director by his sole signature, or by the sole signature of the managing director, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.»

8. Amendment of article 13 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of May at 4.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day».

9. Sundry.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list after having been checked and signed *ne varietur* by the shareholders present, the proxy holders of the represented shareholders and by the bureau of the meeting and the notary, will be kept at the latter's office.

The proxies of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and can validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting of shareholders took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The corporate capital is increased by an amount of two million and two hundred thousand Euro (EUR 2,200,000.-) so as to raise it from its present amount of eight hundred thousand Euro (EUR 800,000.-) to three million Euro (EUR 3,000,000.-), by the issue of twenty-two thousand (22,000) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

The minority shareholders, Messrs Jean Fell and Moiz Benkohen, having waived their preferential subscription right, the majority shareholder, the company GIGAPLEX HOLDING LIMITED, with registered office at 48, Sqaq Nru. 2, Triq ix-Xatt, Pieta', Malta, declares to subscribe the twenty two thousand (22,000) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to entirely pay up such new shares by a contribution in cash of two million and two hundred thousand Euro (EUR 2,200,000.-).

All the shareholders are represented by Mr Alain Thill, pre-named, by virtue of three proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder, the members of the bureau and the undersigned notary, will be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The contribution in cash of two million and two hundred thousand Euro (EUR 2,200,000.-) has been proved to the undersigned notary by a bank certificate. This amount is now at the free disposal of the company GIGAPLEX S.A.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the first paragraph of article five of the articles of association as follows:

« **Art. 5. paragraph 1.** The corporate capital is set at three million Euro (EUR 3,000,000.-) divided into thirty thousand (30,000) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.»

*Third resolution*

The meeting decides to amend article 6 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 6.** The company shall be managed by a board of directors composed of at least three directors, who need not be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

In case the company is incorporated by a sole shareholder, or if, at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.»

*Fourth resolution*

The meeting decides to amend article 7 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.



Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.»

#### *Fifth resolution*

The meeting decides to amend article 9 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors, or in case of sole director by his sole signature, or by the sole signature of the managing director, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.»

#### *Sixth resolution*

The meeting decides to amend article 13 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

« **Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of May at 4.00 p.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day».

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at twenty-five thousand three hundred and fifty Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the attorney, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same attorney and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trois juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GIGAPLEX S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Grand-Duché de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.373, (la «Société»), constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1404 du 27 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de EUR 2.200.000,- pour le porter de son montant de EUR 800.000,- à EUR 3.000.000,- par l'émission de 22.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2. Renonciation des actionnaires minoritaires, Messieurs Jean Fell et Moiz Benkohen, à leur droit préférentiel de souscription.

3. Souscription des 22.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune par l'actionnaire majoritaire, la société GIGAPLEX HOLDING LIMITED, avec siège au 48, Sqaq Nru. 2, Triq ix-Xatt, Pieta', Malte et libération intégrale desdites actions par apport en espèces de EUR 2.200.000,-.

4. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:



« **Art. 5.** Le capital social est fixé à trois millions d'Euros (EUR 3.000.000,-) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.»

5. Modification de l'article 6 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.»

6. Modification de l'article 7 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.»

7. Modification de l'article 9 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

8. Modification de l'article 13 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi de mai à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.»

9. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire, sera conservée à l'étude de celui-ci.

Resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire.

(iii) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le capital social est augmenté d'un montant de deux millions deux cent mille Euros (EUR 2.200.000,-) de manière à porter le capital social de son montant actuel de huit cent mille Euros (EUR 800.000,-) à trois millions d'Euros (EUR 3.000.000,-), par l'émission de vingt-deux mille (22.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

#### *Souscription - Paiement*

Les actionnaires minoritaires, Messieurs Jean Fell et Moiz Benkohen, ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, l'actionnaire majoritaire, la société GIGAPLEX HOLDING LIMITED, avec siège au 48, Sqaq Nru. 2, Triq ix-Xatt, Pieta', Malte, déclare souscrire toutes les vingt-deux mille (22.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en espèces de deux millions deux cent mille Euros (EUR 2.200.000,-).

Tous les actionnaires sont représentés par Monsieur Alain Thill, prénommé, en vertu de trois pouvoirs sous seing privé.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire, les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Le versement en numéraire d'un montant de deux millions deux cent mille Euros (EUR 2.200.000,-) a été prouvé au notaire instrumentant par un certificat bancaire. Ce montant est désormais à la libre disposition de la société GIGAPLEX S.A.

#### *Seconde résolution*

En conséquence de ce qui précède, le premier alinéa de l'article cinq des statuts de la société est modifié comme suit:

« **Art. 5. alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital social est fixé à trois millions d'Euros (EUR 3.000.000,-) représenté par trente mille (30.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.

Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.»

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.»

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi de mai à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.»

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à vingt-cinq mille trois cent cinquante Euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise et la langue française, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Dostert, F. Hübsch, A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 juillet 2007, Relation: GRE/2007/3069. — Reçu 22.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 août 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007095991/231/331.

(070107625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

### **EAVF BEN Neumunster Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 130.384.

#### — STATUTES

In the year two thousand and seven, on the twenty-third day of July. Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

The limited liability company EAVF BEN HOLDCO Sàrl having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt

here represented by Mrs Christelle Mathieu, private employee, residing professionally in 8-10, rue Mathias Hardt L-1717 Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal on July, 20, 2007.

Said proxy after being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as fore-said, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

**Art. 1.** A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is EAVF BEN NEUMUNSTER Sàrl

**Art. 2.** The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form what so ever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

Furthermore, the purposes for which the company is formed are the acquisition, the sale, the management and the development of all real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 5.** The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

**Art. 6.** The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

**Art. 7.** Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

**Art. 8.** Corporate units are freely transferable among members. The corporate units transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy-five percent of the members' general meeting or of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate units transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

**Art. 9.** The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

**Art. 10.** For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

**Art. 11.** The Company shall be managed by a board of managers who need not be shareholders of the Company and who are appointed either as an A manager or as a B manager with at least one A and one B director (the «Board of Directors»).

The Board of Managers will be elected by the shareholders of the Company at a general meeting. The number of the managers as well as their remuneration and the term will be determined by the general meeting of the company

The company will be bound towards third parties by a jointly signature of a manager «A» and a manager «B»; or by the joint signature or the single signature of any person(s) to whom such signatory powers have been granted by the unanimous vote of the Board of Directors.

**Art. 12.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

**Art. 13.** Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

The members may vote in a circular resolution, by letter, fax or video-conference. Such a written decision is only valid if it is taken and approved by all the members.

**Art. 14.** Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

**Art. 15.** The business year begins on January 1st and ends on December 31st of the same year.

**Art. 16.** Every year on December 31st, the annual accounts are drawn up by the managers.

**Art. 17.** The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

**Art. 18.** At least 5% of the net profit for the financial year has to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the corporate capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

**Art. 19.** The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

**Art. 20.** If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 21.** For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

#### *Transitory disposition*

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2007.

#### *Subscription and Payment*

The 500 (five hundred) corporate units have been subscribed to by the sole member EAVF BEN HOLDCO Sàrl, prenamed.

All the corporate units have been entirely paid up in cash so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18,1933 have been fulfilled.

#### *Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at 1,250.- EUR

#### *Resolutions of the sole member*

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

#### *First resolution*

The following have been elected:

*as A managers:*

- Monsieur David King, Fund Manager, having its Business Office at 7 Newgate Street, Londres, EC1A 7NX, Royaume-Uni,
- Monsieur Michael Kidd, Finance and Operations Executive, residing at L-5433 Niederanven, 28, rue Puert.

*as B manager:*

- DOMELS S.à r.l, a Limited Liability Company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 104.715.

Towards third parties the company shall be bound by the joint signature of an A and a B Manager.

The managers are elected for an undetermined period.

#### *Second resolution*

The company's registered office is located at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person appearing and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-trois juillet.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

La société à responsabilité limitée EAVF BEN HOLDCO Sàrl ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt

ici représentée par Mme Christelle Mathieu, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 20 juillet 2007.

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de EAVF BEN NEUMUNSTER Sàrl.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a pour en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La Société est gérée par un conseil de gérance, actionnaires ou non, nommés soit en tant que Gérant «A» soit en tant que Gérant «B» avec au moins un Gérant «A» et un Gérant «B» («le Conseil de Gérance»).

Le Conseil de Gérance sera nommé par les actionnaires lors d'une assemblée générale. Le nombre des Gérants ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.



La Société sera engagée envers des parties tierces par la signature conjointe d'un Gérant «A» et d'un Gérant «B» ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été accordé par une décision unanime du Conseil de Gérance.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les associés peuvent voter par vote circulaire par lettre, fax, ou visioconférence. Une telle décision sera uniquement valable si elle a été prise et approuvée par tous les associés.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de la même année.

**Art. 16.** Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2007.

#### *Souscription et Paiement*

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associée unique, EAVF BEN HOLDCO Sàrl, pénomée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

#### *Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

#### *Résolutions de l'associé unique*

L'associée unique prédésignée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Sont appelés aux fonctions de:

*gérants de catégorie A:*

- Monsieur David King, Fund Manager, demeurant professionnellement au 7 Newgate Street, Londres, EC1A 7NX, Royaume-Uni,

- Monsieur Michael Kidd, Finance and Operations Executive, demeurant à L-5433 Niederanven, 28, rue Puert.



*gérant de catégorie B:*

- DOMELS S.à r.l., une société à responsabilité Limitée, régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg ayant pour numéro B 104.715

Vis-à-vis de tiers la société sera engagée par la signature sociale conjointe d'un gérant de catégorie A et B.

Les mandats des gérants sont établis pour une durée indéterminée.

*Deuxième résolution*

Le siège social de la société est fixé au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par noms, prénoms, états et demeures, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Mathieu, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, Relation: LAC/2007/19775. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 7 août 2007.

M. Decker.

Signé par Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Référence de publication: 2007096028/206/245.

(070107047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

**MSREF V Universe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 9.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 91.628.

In the year two thousand seven, on the twenty-fifth of April.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

MSREF V TULIP B.V., a limited liability company incorporated and existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, The Netherlands, and being registered in Amsterdam under number 34228141, here represented by Ms Laetitia Ambrosi, lawyer, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, she herself represented by Corinne Petit, private employee, with professional address at 12, place du Marché, L-5555 Remich by virtue of a proxy given under private seal on April 25th, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole partner of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of MSREF V UNIVERSE S.à r.l., having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Schwachtgen, notary residing in Luxembourg of January 27, 2003, published in the Mémorial, Recueil Spécial C n ° 275 of March 14, 2003. The by-laws have been amended the last time by a deed of Maître Henri Hellinckx on August 30, 2005, published in the Mémorial, Recueil Spécial C n ° 140 of January 20, 2006.

II. The Company's share capital is currently fixed at nine thousand Great Britain Pounds (£ 9,000.-) represented by five hundred (500) shares of eighteen Great Britain Pounds (£ 18.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The partner resolved to appoint Mark Beckett, director of companies, born on September 14th, 1975 in London, Great Britain, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as manager of the Company with immediate effect and for an unlimited period.

### *Second resolution*

The partner resolved to create two categories of managers A and B and to subsequently restate article 12 of the articles of incorporation of the Company, which is amended and shall henceforth be read as follows:

« **Art. 12.** The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signature of a category A manager acting together with a category B manager.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.»

### *Third resolution*

Further to the above creation of categories of managers, the partner resolved that the composition of the board be as follows:

#### *Category A managers:*

- Thijs van Ingen, director of companies, born on December 5, 1974 in Tiel, The Netherlands, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mark Beckett, director of companies, born on September 14, 1975 in London, Great Britain, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

#### *Category B managers:*

- Martijn Bosch, Financial Controller, born on October 28, 1976 in Hengelo, The Netherlands, with professional address at 6B, routes de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Jan-Dries Mulder, Manager, born on February 7, 1973 in Veendam, The Netherlands, with professional address at Kabelweg 37, Coengebouw, 5th Floor, 1014 BA Amsterdam, The Netherlands.

### *Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present amendments of the by-laws are estimated at seven hundred euro (700.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present deed was signed in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil statutes and residences, the said persons appearing signed together with us the notary the present original deed.

### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-cinq avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

A comparu:

MSREF V TULIP B.V., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège au Kabelweg 37, 1014 BA Amsterdam, Pays Bas, et immatriculée à Amsterdam sous le numéro 34228141, ici représentée par Mademoiselle Laetitia Ambrosi, juriste, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, elle-même représentée par Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle à 12, place du Marché, L-5555 Remich, en vertu d'une procuration donnée le 25 avril 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de MSREF V UNIVERSE S.à r.l., ayant son siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, («la Société»), suivant acte de Maître Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg le 27 janvier 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 275 en date du 14 mars 2003. Les statuts ont été modifiés la dernière fois par acte de Maître Henri Hellinckx en date du 30 août 2005, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 140 en date du 20 janvier 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à neuf mille Livres Sterling (£ 9.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de dix huit Livres Sterling (£ 18,-) chacune.

III. La comparante reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé décide de nommer Mark Beckett, administrateur de sociétés, né le 14 septembre 1975 à Londres, Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, aux fonctions de gérant de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

#### *Seconde résolution*

L'associé décide de créer deux catégories de gérants A et B et de modifier en conséquence l'article 12 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A agissant avec un gérant de catégorie B.

Le gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.»

#### *Troisième résolution*

Suite à la création de catégories de gérants ci-dessus, l'associé décide que la composition du conseil de gérance de la Société est désormais comme suit:

##### *Gérants de catégorie A:*

- Thijs van Ingen, administrateur de sociétés, né le 5 décembre 1974 à Tiel, Pays Bas, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mark Beckett, administrateur de sociétés, né le 14 septembre 1975 à Londres, Grande-Bretagne, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

*Gérants de catégorie B:*

- Martijn Bosch, Financial Controller, né le 28 octobre 1976 à Hengelo, Pays Bas, ayant son adresse professionnelle au 6B, routes de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Jan-Dries Mulder, Gérant, né le 7 février 1973 à Veendam, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au Kabelweg 37, Coengebouw, 5th Floor, 1014 BA Amsterdam, Pays Bas.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros (700,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: L. Ambrosi, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 27 avril 2007, REM/2007/947. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 31 mai 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007096037/5770/163.

(070107463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

**Beelitz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 130.394.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the eighteenth of July.

Before Maître Aloyse Biel, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the original of the present deed).

There appeared:

PATRIMONIUM OPPORTUNITY PCC LIMITED, a «Limited Liability Private Investment Company» incorporated and existing under the laws of Gibraltar, registered with the Companies Registration Office under the number 97332, having its registered office at Blake House, 19C, Town Range, Gibraltar,

here represented by Mrs Nadia Weyrich, employee, with professional address in Belvaux,

by virtue of a proxy, given on 11th July 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

**Art. 2.** The object of the Company is to hold and to administer own real property holdings as long-term investments and to rent out such property for its own account.

The Company may borrow in any kind or form hold cash deposits and bonds to an extent which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name BEELITZ S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** Shares are freely transferable among shareholders. According to the Law on Commercial Companies, transfers of shares to non-shareholders representing three quarters (3/4) of the corporate capital.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The corporation is committed either by the sole Manager of the Company or the joint signatures of any two Managers or by the individual signature of the delegate of the board. If the Shareholders' Meeting decides to create 2 categories of Managers (Managers A and Managers B) the company will be committed by the joint signatures of a Manager A and a Manager B.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders representing at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of the same year.

**Art. 16.** The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the last Thursday of May at 11 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2007.

#### *Subscription - Payment*

The one hundred and twenty-five (125) shares have been entirely subscribed by PATRIMONIUM OPPORTUNITY PCC LIMITED, prenamed.

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand seven hundred euro.

#### *Resolutions of the sole shareholder*

1. The sole shareholder of the Company decides to appoint LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B-63130, as sole Manager of the Company.

The duration of its mandate is unlimited.

2. The address of the Company is fixed at 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute).

A comparu:

PATRIMONIUM OPPORTUNITY PCC LIMITED, une «Limited Liability Private Investment Company», constituée et existant sous le droit de Gibraltar, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 97332, ayant son siège social à Black House, 19C Town Range, Gibraltar,

ici représentée par Madame Nadia Weyrich, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

**Art. 2.** La Société a pour objet la détention et l'administration de biens immeubles en tant qu'investissements à long terme et la location de ces biens pour son compte propre.

La Société peut emprunter sous toutes formes. La société peut détenir du cash et des obligations pour autant qu'elle le juge utile à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a comme dénomination BEELITZ S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.



Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par parts sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. D'après la loi luxembourgeoise, les transferts de parts sociales à des tiers non-associés pourront uniquement être faits avec l'accord préalable des associés représentant trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est engagée par la signature individuelle du gérant unique ou les signatures conjointes de 2 gérants ou par la signature individuelle du délégué du conseil. Si l'assemblée générale des associés décide de créer 2 catégories de gérants (gérants A et gérants B), la société sera engagée par les signatures conjointes d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés représentant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier jeudi du mois de mai à 11 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.



**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2007.

*Souscription - Libération*

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales ont été souscrites par PATRIMONIUM OPPORTUNITY PCC LIMITED, pré-nommée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

*Frais*

Les comparants ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille sept cents euros.

*Décision de l'associé unique*

1. L'Associé unique de la Société décide de nommer comme gérant unique la société LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 63.130.

La durée de son mandat est illimitée.

2. L'adresse du siège social est fixée au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Weyrich, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2007. Relation: EAC/2007/8694. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Santioni.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 juillet 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007096047/239/217.

(070107069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

---

**France Capital, Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 47.988.

L'an deux mille sept, le neuf juillet.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois FRANCE CAPITAL S.A., avec siège social à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse,

constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 15 juin 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C 1994, numéro 411, page 19.726,

société immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.988.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte sous la présidence de Maître Juliette Mayer, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, qui désigne comme secrétaire Madame Alba Scherer, employée privée, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Patricia Thill, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Le bureau ainsi formé dresse la liste de présence qui, après avoir été signée ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

Le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Conformément à la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social de EUR 38.113,- (trente-huit mille cent treize Euros) sont présents ou représentés à la présente assemblée qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour les points suivants:

- 1) Mise en liquidation de la société;
- 2) Nomination d'un liquidateur;
- 3) Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4) Fixation de la rémunération du liquidateur.

L'assemblée générale ayant approuvé les déclarations du Président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur Maître Albert Wildgen, avocat, né le 13 juin 1953 à Luxembourg, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

*Troisième résolution*

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Quatrième résolution*

Le liquidateur sera rémunéré conformément aux usages de la place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et dressé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les comparants et membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: J. Mayer, P. Thill, A. Scherer, M. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 11 juillet 2007, MER/2007/889. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): E. Weber.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 juillet 2007.

M. Lecuit.

Référence de publication: 2007096020/243/60.

(070107610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

**Emmy NA S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 32 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 128.141.

In the year two thousand seven, on the sixth day of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EVRAZ GROUP S.A., having its registered office at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, (R.C.S. Luxembourg B 105.615),

here represented by Ms Sophie Mellinger, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 6 July 2007.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of LuxCo 32 S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by deed of the undersigned notary on May 9th, 2007, in process to be published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations*;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into EMMY NA S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** The company's name is EMMY NA S.à r.l.»

*Third resolution*

The sole shareholder decides to amend Article 13 of the Articles of Incorporation, which will now read as follows:

« **Art. 13.** In the case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 13 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of the shareholders fall within the competence of the manager, or in case of the plurality of managers, of the board of managers.

The manager, or in the case of a plurality of managers, the board of managers, may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several *ad hoc* agents. The manager, or in the case of a plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of a plurality of managers, any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. Any participation in a conference call initiated and chaired by a Luxembourg resident manager is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

The board of managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented. In the case of a plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the board of managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the company.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euro (1,200.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le six juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EVRAZ GROUP S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 105.615,

ici représentée par Madame Sophie Mellinger, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 juillet 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société LuxCo 32 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 9 mai 2007, en cours de publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer le nom de la société en EMMY NA S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associée unique déclare modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de EMMY NA S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 13 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises par réunion du conseil des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le (les) gérant(s) aura (auront) tous les pouvoirs aux fins d'agir au nom de la société dans toutes les circonstances et d'effectuer et approuver tous actes et ou toutes opérations conformément à l'objet social de la société ainsi que conformément aux dispositions énoncées par le présent Article 13.

Tous pouvoirs non expressément prévus par la Loi ou par les présents statuts conférés aux associés de la société seront de la compétence du seul gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents, représentants et / ou fondés de pouvoirs ad hoc. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités de cet agent, représentant légal et / ou fondé de pouvoirs, ainsi que sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de son mandat ainsi que toutes autres conditions relatives à son mandat.

En cas de pluralité de gérants, n'importe quel gérant peut participer à n'importe quelle réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication semblable permettant à toutes les personnes participant à la réunion d'entendre les uns et les autres. Toute participation à une conférence téléphonique organisée et présidée par un gérant de résidence luxembourgeoise est équivalente à une participation en personne lors d'une telle réunion, et toute réunion tenue sous cette forme est considérée comme étant tenue à Luxembourg.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et prendre des décisions seulement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la société de la même manière que si elles avaient été passées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Dans le cas de résolutions circulaires, les signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur un même document émis en plusieurs exemplaires dupliquant les résolutions de façon identique, et peuvent être produites par courrier, télécopie ou télex. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie de résolutions circulaires sera considérée comme tenue à Luxembourg.

Le gérant ou les gérants (selon les circonstances) n'assument, en raison de leur mandat, aucune responsabilité personnelle par rapport à tout engagement valablement entrepris par lui-même ou eux-mêmes au nom de la société.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Mellinger, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2007, LAC/2007/17178. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007096031/220/125.

(070107481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

---

**EUROPEAN MARINE SURVEYORS (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 88.370.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007096096/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02197. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Somutch S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 90.776.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2007.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2007096106/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02194C. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070108171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2007.

---

**Sermatec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 8, rue des Sapins.

R.C.S. Luxembourg B 111.356.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007095961/507/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2007, réf. LSO-CH02242. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070107010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2007.

---

**B.H.T. Dienstleistungs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 25, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 75.265.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 9 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007094881/1615/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, réf. LSO-CH00784. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070106445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2007.

---